



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de COOPER (Barbara T.), ROBARDEY-EPPSTEIN (Sylviane), MARTIN (Roxane), « Établissement du texte », *Mélodrames*, Tome VI, 1815-1818, PIXERÉCOURT (René-Charles Guilbert de)

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15877-6.p.0409](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15877-6.p.0409)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2024. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le texte que nous éditons a été établi d'après la première édition du *Suicide ou le Vieux Sergent*, mélodrame en 2 actes, en prose et à grand spectacle, parue sous le pseudonyme de M. Charles (Paris, Barba, 1816, 64 p. in-8°). Un autre tirage a paru, la même année et chez le même éditeur, dont l'unique différence avec l'édition *princeps* réside dans le remplacement du pseudonyme par l'inscription « M*** ». Une deuxième édition est parue chez Barba en 1816. D'un format identique à la première, elle contient cette fois-ci le nom de R.-C. Guilbert de Pixérécourt sur la page de titre. Insérée dans le *Théâtre de René-Charles Guilbert de Pixérécourt* (t. 6), elle présente de minimes variantes avec l'édition *princeps*. Nous les avons introduites dans les notes par le sigle Éd-1816(2). La pièce n'a connu aucune autre édition et ne figure pas dans le *Théâtre choisi*.

La pochette portant le titre *Le Suicide ou le Vieux Sergent* conservé dans le fonds Pixérécourt de la SHLML demeure absolument vide. Nous ne disposons d'aucun manuscrit d'auteur pour cette pièce. Les seuls manuscrits conservés se situent au département des manuscrits de la BnF et dans le fonds de la censure des Archives Nationales. Le premier (1 cahier relié et paginé, 43 f° écrits r°-v°, BnF, naf 2995, identifié par le sigle MsT) est un manuscrit de la censure conservé par le théâtre de la Gaîté. Sur la page de couverture figurent : le premier titre, *L'Assassin par vertu*, rayé et corrigé par *Le Suicide ou le Vieux Sergent* ; l'indication « Vu au ministère de la police générale du royaume, conformément à la décision de S. E. en date de ce jour, Paris, le 5 février 1816 » ; la mention « changer le titre et soumettre le nouveau, 5 février 1816 », placée en haut et à droite (fig. 2). Le second manuscrit (1 cahier relié et paginé, 45 f° écrits r°-v°, AN, F¹⁸ 600A, identifié par le sigle MsC) porte uniquement le titre corrigé : *Le Suicide ou le Vieux Sergent*. Il ne contient pas les habituelles autorisations datées, délivrées par les autorités compétentes, et présente une correction dans l'intitulé générique. Sur les deux manuscrits figure la mention « Mélodrame historique en trois

actes et en prose, tiré d'un fait arrivé en 1778 ». Le terme « historique » est rayé sur MsC. Ce manuscrit contient en outre une précision supplémentaire : « Représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le février 1816 ». Le blanc laissé dans la date confirme que MsC correspond à la version entérinée par le théâtre en amont de la première représentation. Le changement de titre, exigé par les censeurs, a été effectué. Des corrections ont été portées en marge, notamment dans les scènes où figure le médecin, prouvant que l'inefficacité dramatique de ces séquences avait déjà été perçue lors des répétitions (voir la « Présentation »). Le manuscrit comporte en outre quelques noms (Abry, Charpentier, Boulanger, Brocard, Lefranc, Tourbier, Henry) qui s'alternent au fil des feuillets. L'indication « Abry / sommaire petit romain italique » portée en marge de la didascalie liminaire conduit à penser que ces noms sont ceux des garçons-imprimeurs et que MsC donne la version du mélodrame fixée à l'issue des répétitions et destinée à la publication. Sa présence dans le fonds de la censure des Archives Nationales confirme que MsC représente le second manuscrit envoyé par le théâtre au bureau de la censure afin de confirmer le changement de titre et obtenir le permis de représenter.

Un manuscrit intermédiaire a sans doute existé puisque MsT ne contient pas tous les ajouts portés en marge de MsC. MsT correspond donc à la version qui a été en premier lieu soumise à l'examen des censeurs et qui précède le travail de mise en scène. Mais MsT porte aussi les traces du remaniement en deux actes, effectué à l'issue de la première représentation. Les différentes corrections qu'a subi le mélodrame pourront donc, dans les notes de variantes, être comprises de la manière suivante : sous MsT transparaît la version du mélodrame livrée au théâtre de la Gaîté, sous MsC se révèle la version entérinée à l'issue des répétitions et sans doute similaire à celle qui fut jouée lors de la première représentation ; sous les ratures et les ajouts de MsT figurent les passages supprimés et la fin du 2^e acte remaniée, offrant une leçon conforme à l'édition *princeps* et au mélodrame joué à partir de la deuxième représentation.

La partition que nous éditons a été transcrite à partir du matériel d'orchestre manuscrit, conservé au département de la musique de la BnF (14 parties : vl principal, vln 1 [2 exempl.], vln 2, alt., b. [2 exempl.], fl., cl. 1, bn, cor 1, cor 2, trb., timb., 380 f^o, cote Mat TH 106). Les feuillets,

entre le N° 13 du 2^e acte et le N° 13 du 3^e acte, sont cousus dans le livret du violon conducteur et supprimés dans l'ensemble des autres parties. Ces corrections ont été effectuées lors du remaniement de la pièce. La musique originale, composée pour la version en 3 actes, n'est par conséquent plus accessible. Nous éditons la partition musicale telle qu'elle a été jouée à partir de la deuxième représentation. Les numéros contiennent quelquefois une série de mesures biffées. L'ont-elles été lors des répétitions ou après la première représentation ? Il est impossible de le savoir, c'est pourquoi nous avons transcrit ces mesures et précisé qu'elles étaient rayées au sein même des partitions. Dans quelques cas, les passages raturés n'ont pas pu être transcrits. Nous en expliquons la raison dans la note introductive du numéro.

Suivant le même protocole que pour les autres partitions éditées dans ce volume, nous avons cherché à offrir un document conforme à la source manuscrite. Dans la mesure où le mélodrame n'a connu que 24 représentations à Paris, le matériel d'orchestre contient peu de ratures et n'a posé aucun problème de transcription. Il délivre en revanche des indications précises de mise en scène, que nous avons expliquées dans les notes infrapaginales et introduites dans les partitions. La réintégration de la musique au sein du texte révèle l'efficacité scénique d'un mélodrame qui a, certes, été mal reçu par ses contemporains, mais qui ne manquera pas d'éveiller le plaisir du lecteur d'aujourd'hui.